



## Guinée-Bissau

### Fiche d'information

Le F-OMD en Guinée-Bissau	
<b>Programmes Conjointes: 2</b>	<b>Budget total:</b> USD 6,354,817
Information du Programmes Conjointes	
<b>Programme conjoint</b>	<i>“ Renforcement de la Justice et Réforme du secteur de la Sécurité en Guinée Bissau (F-OMD 1956)”</i>
<b>Fenêtre thématique</b>	<b>Prévention des crises et consolidation de la paix</b>
<b>Budget</b>	USD 3,854,817
<b>Agences participants</b>	UNODC, PNUD, UNFPA, UN Women
<b>Institutions gouvernementales participants</b>	Le Ministère de la Justice, le Ministère de l’Intérieur, le Ministère de la Défense (Secrétariat Technique du Comité de pilotage pour la réforme du secteur de la défense et de la sécurité), le Ministère de la Femme, de la Famille et de la Solidarité Sociale et l’Assemblée Nationale.
<b>Période</b>	14 Mai 2009 – 14 Mai 2013
<b>Région d’intervention</b>	Cacheu et Oio, l’île de Bubaque.
<b>Résumé du Programme:</b>	
<p>Ce programme visait à contribuer à la réforme de la justice et du secteur de la sécurité (RJSS), destiné à renforcer le système judiciaire, l’accès à la justice, la sécurité publique et l’application de la loi, la gestion et la surveillance civiles des institutions de sécurité. Le but du programme était de promouvoir l'appropriation par le pays et d’améliorer la stabilité, l’État de droit et la sécurité publique et permettre également de réintégrer les ex-combattants. Le programme se déroule dans un contexte de troubles militaires et politiques continus, concrétisant une situation d’instabilité politique chronique et de grande fragilité socio-économique.</p> <p>Le programme conjoint est structuré autour de deux résultats: la gouvernance du secteur de la sécurité et la justice sont améliorés et les droits des citoyens sont mieux protégés à travers une réforme législative et normative; 2) l’accès des pauvres, et particulièrement les femmes, aux services de la justice est amélioré.</p>	

### Principales réalisations<sup>1</sup>:

- Les progrès les plus visibles sont concentrés dans le secteur de la justice selon le deuxième résultat escompté du PC « l'accès des pauvres, et particulièrement les femmes, aux services de la justice est amélioré ». Cinq centres d'accès à la justice (CAJ) ont été ouverts, et le programme conjoint a contribué au développement des capacités de formation à travers le Centre National de Formation Judiciaire (CENFOJ), et aussi au niveau du genre, avec l'avant-projet de loi sur la violence domestique et l'approbation de la loi sur la mutilation génitale féminine.
- Le travail des CAJ (Centre d'Accès à la Justice) été positive afin de changer la perception que l'impunité règne dans le pays. Le travail de ces centres se base sur la provision d'informations, de services et d'assistance juridique pour les plus démunis.
- Le PC a réhabilité un bâtiment de l'état afin de loger le CENFOJ (Centro de Formação Judiciaria) et l'équiper pour pouvoir développer son mandat. Un premier groupe de 14 magistrats a complété sa formation, alors qu'un autre groupe de 16 magistrats été en cours de formation. Une autre formation entreprise par le CENFOJ dans le cadre du PC a été la formation de techniciens en assistance juridique, qui sont placés dans les CAJ et permettent aux personnes les plus vulnérables d'exiger leurs droits. Ces techniciens sont tous issus de la formation du CENFOJ.
- D'importants progrès ont été accomplis pour le respect du droit des femmes et l'incorporation de la dimension de genre dans les institutions et au niveau du cadre juridique pour la protection des droits de la femme. La formulation et le soutien à la formulation de lois et d'avant-projets de lois ont continué durant toute la durée du PC. Le support donné tant au niveau de la Commission Spécialisée du parlement, qu'au niveau du Ministère de la Justice pour l'élaboration et la rédaction des projets de loi, a été fortement apprécié par les partenaires nationaux et constitue un bon résultat.
- La campagne de sensibilisation sur le droits des femmes a fait l'objet d'une approche participative particulière avec la création d'un consortium réunissant deux ONG nationales, la ligue Guinéenne des droits humains et le Comité National pour l'abandon des pratiques néfastes (CNAPN) qui ont assuré la promotion des droits des femmes dans les principales régions du Nord et du Sud du pays au cours des dix derniers mois du programme (juillet 2012-avril 2013) auprès de 149,800 bénéficiaires dont 52% de femmes.
- Dans la cadre de la réforme du secteur sécuritaire (RSS), le programme a contribué a renforcé des capacités du Secrétariat qui puisse permettre la continuation des travaux du comité de pilotage pour la RSS. C'et support a été jugée très importante par le président du comité de pilotage. Autre aspect important a été la campagne d'information du projet de RSS auprès des autorités et populations à Bissau et dans les provinces.

<b>Information additionnelle</b>	<a href="http://www.mdgfund.org/fr/program/renforcementdelajusticeetlar%C3%A9formadusecteurs%C3%A9curitaireenguin%C3%A9ebissau">http://www.mdgfund.org/fr/program/renforcementdelajusticeetlar%C3%A9formadusecteurs%C3%A9curitaireenguin%C3%A9ebissau</a>
--------------------------------------	---

<sup>1</sup> Buignon (2013) Évaluation finale indépendante du programme: *Renforcement de la Justice et Réforme du secteur de la Sécurité en Guinée Bissau*.

<b>Programme conjoint</b>	<b><i>“ Promotion d’une approche multi-niveau de la malnutrition infantile (F-OMD 2033)”</i></b>
<b>Fenêtre thématique</b>	<b>Enfance, sécurité alimentaire et nutrition</b>
<b>Budget</b>	USD 2,500,000
<b>Agences participants</b>	FAO, UNICEF, PAM, OMS, PNUD
<b>Institutions gouvernementales participants</b>	Ministère de la Santé, ministère de l’Éducation, ministère de l’Agriculture, Institut national du recensement et des statistiques, ONG Caritas
<b>Période</b>	2 septembre 2009 – 30 juin 2013
<b>Région d’intervention</b>	Zones couvertes : Gabú, Bafatá, Oio (± 150 communautés) Secteurs de Contuboel, Bambadinca, Gamamundo, Xitole, Galomaro, Bafatá (Bafatá) , Bissorã, Farim, Mansaba, Mansoa, Nhacra (Oio), Gabú
<b>Résumé du Programme:</b>	
<p>Le programme a visé à l’incrémentation de l’accès aux services sociaux de base pour les populations vulnérables et à renforcer les capacités de gestion des institutions nationales. Le programme a été structuré autour de quatre résultats : 1) la gestion et la prévention de la malnutrition infantile améliorées au niveau des infrastructures de santé communautaire (centres de réhabilitation nutritionnelle (CRN) et centres de santé (CS)) ; 2) la promotion de la nutrition et de vigilance nutritionnelle communautaire réalisées dans 150 communautés ; 3) la conscientisation des enfants en âge scolaire de 150 écoles communautaires en matière de bonnes pratiques nutritionnelles et de consommation journalière des légumes ; 4) le contrôle et la supervision régulière et efficace par leurs homologues nationaux des interventions dans les domaines de la nutrition infantile et sécurité alimentaire aux niveaux locaux et communautaires.</p>	
<b>Principales réalisations<sup>2</sup>:</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L’analyse de l’état nutritionnel et des habitudes alimentaires a été réalisé dans 48 écoles (sur 150 prévues). Sur les 150 écoles initialement impliquées, 126 sont en phase de croisière (2ème année) et 40 soutenues pour la première fois, et 76 jardins scolaires sont productifs (sur les 126 actifs, c.à.d. 60%).</li> <li>• L’implication directe des enfants et des parents (surtout les mères) dans les activités de jardins scolaires a grandement facilité la sensibilisation de ceux-ci à l’horticulture. Il en a résulté un intérêt grandissant des groupements féminins à bénéficier du support de la FAO non pas comme activité individuelle mais communautaire visant à fournir des légumes directement à l’école au bénéfice des enfants.</li> <li>• La révision du protocole national de gestion de la malnutrition pour laquelle le PC s’était engagé à contribuer, a été reportée de quasi un an suite au coup d’état d’avril 2012 mais cette révision était en fait prévue bien avant. Le personnel de CARITAS a déjà été initié en 2012 à l’utilisation du z-score pour classer la malnutrition mais éprouve toujours de réelles difficultés à l’appliquer pratiquement.</li> </ul>	

<sup>2</sup> Lefebvre (2013) Évaluation finale indépendante du programme: *Promotion d’une approche multi-niveau de la malnutrition infantile.*

- Des formations visant la nutrition ont été réalisées et ont conduit en certains changements de comportement; l'UNICEF via les centres de santé appuie les groupes de maman qui conseillent les mères en matière d'allaitement exclusif, fournissent des explications sur l'alimentation, hygiène, détectent les signaux précurseurs de la malnutrition, suggèrent les visites au Centre de Santé (CS) en cas de malnutrition et grossesse.
- Le programme a équipé 94 centres de santé.
- Les groupes de mères et groupements 'allaitement' ont amélioré significativement le taux d'adoption d'allaitement exclusif ; les groupements étaient appuyés par les responsables des Centre de Santé (CS) et sont susceptibles d'être également encouragés par les Agent de Santé Communautaire (ASC).
- Le concept de jardin scolaire moyennant certains aménagements (implication du Ministère de l'Education et des groupements féminins (mères d'écoliers), transfert dans les bas-fonds, etc.) mérite d'être divulgué nationalement pour autant qu'il soit lié aux cantines scolaires
- La mobilisation des mamans dans le cadre des jardins scolaires à créer des groupements féminins est relativement aisée par les professeurs et directeurs, de même que la cession d'une grande partie de la production à l'école.

**Information  
additionnelle**

<http://www.mdgfund.org/program/promotionmultilevelapproachchildmalnutrition>